

RAPPORT D'ACTIVITE DU CHIPIP DE FRANCE TELEVISIONS POUR L'ANNEE 2022

Le Comité relatif à l'Honnêteté, à l'Indépendance et au Pluralisme de l'Information et des Programmes de France Télévisions compte quatre membres : Christine Albanel, ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, Présidente du Comité ; Brigitte Benkemoun, Journaliste et Ecrivain ; Francis Balle, Professeur émérite à Paris Panthéon-Assas et Professeur de Science-politique ; et Laurence Franceschini, Conseillère d'Etat, Médiatrice du Cinéma et Présidente du CA de l'INHA. Geneviève Avenard, ex Défenseure des Enfants, devrait être remplacée dans les semaines qui viennent pour que le nombre des membres soit conforme à ce qui est prévu dans les textes.

Le Comité d'éthique fait l'objet de saisines, émanant de particuliers, d'ONG, de sociétés commerciales ou d'établissements publics. Il ne leur est pas donné suite quand celles-ci ne sont que des copies de celles qui sont envoyées à l'ARCOM, ou quand elles ont pour objectif d'empêcher la diffusion d'un programme.

En 2022, deux saisines ont spécialement mobilisé l'attention et les travaux du Comité d'éthique.

La première, en date du 21 octobre 2022, émanait d'un collectif d'habitants d'un village alsacien, à la suite de la publication d'un article sur le site de France 3 Grand-Est consacré au projet d'une mine de lithium, et à l'accueil réservé à ce projet par les différentes parties prenantes. Une réponse a été apportée à ce collectif, en lien avec des échanges informels qui ont eu lieu entre le Comité d'éthique et la rédaction concernée. Le collectif ne s'est plus manifesté depuis.

La deuxième saisine, en date du 5 décembre 2022, concernait le magazine « Cash Investigation » diffusé le 20 octobre 2022 et intitulé « Entreprises, mécénat, associations : les liaisons dangereuses ». Elle émanait de l'UNICEF France représentée par sa présidente, Madame Adeline Hazan. Elle a donné lieu à des visionnages de l'émission, à des réunions et à des auditions, et elle est actuellement en cours de traitement.

Par ailleurs, la Présidente du CHIPIP a été auditionnée au Sénat, le 17 février 2022, par la Commission d'enquête sur la concentration des médias en France présidée par le Sénateur Laurent Lafon et dont le rapporteur était le Sénateur David Assouline.